



---

## **Commission économique pour l'Europe**

### **Comité des transports intérieurs**

#### **Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules**

##### **178<sup>e</sup> session**

Genève, 24-28 juin 2019

Point 4.10.4 de l'ordre du jour provisoire

##### **Accord de 1958 :**

**Examen d'éventuels projets de rectificatifs à des Règlements ONU  
existants, soumis par les groupes de travail**

### **Proposition de rectificatif 1 à la série 03 d'amendements au Règlement ONU n° 129 (Dispositifs améliorés de retenue pour enfants)**

#### **Communication du Groupe de travail de la sécurité passive \***

Le texte ci-après, établi par le Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP) à sa soixante-quatrième session (ECE/TRANS/WP.29/GRSP/64, par. 36), est fondé sur le document GRSP-64-11, tels que reproduits à l'annexe V du rapport. Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration de l'Accord de 1958 (AC.1) pour examen à leurs sessions de juin 2019.

---

\* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2018-2019 (ECE/TRANS/274, par. 123 et ECE/TRANS/2018/21/Add.1, module 3.1), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements ONU en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.

## **Proposition de rectificatif 1 à la série 03 d'amendements au Règlement ONU n° 129 (Dispositifs améliorés de retenue pour enfants)**

*Paragraphes 4.3, modifier comme suit :*

- « 4.3 Les informations suivantes doivent être clairement indiquées sur le produit :
- a) L'orientation du dispositif amélioré de retenue pour enfants par rapport au véhicule ;
  - b) La (les) gamme(s) de taille pour lesquelles le dispositif amélioré de retenue pour enfants est prévu en centimètres ;
  - c) La masse corporelle maximum admissible pour le dispositif intégral amélioré de retenue pour enfants, en kilogrammes. ».
-